

## COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE SERVICE AU COMPTOIR DES AIDES DE SUPPLÉANCE À L'AUDITION?

Pour faire une demande de service et référer un usager pour l'obtention d'aides de suppléance à l'audition, les documents suivants sont requis :

- Le formulaire de la RAMQ intitulé Recommandation - aide de suppléance à l'audition, rempli par un audiologiste et daté de moins d'un an;
- Un audiogramme émis par un audiologiste et datant de moins d'un an;
- Un certificat médical signé par un médecin oto-rhino-laryngologiste (ORL) daté de moins d'un an ou indiquant que la surdité est permanente, à moins que la RAMQ en ait déjà un valide au dossier de l'usager.

Ces documents peuvent être transmis par la poste, par télécopieur, par courriel ou remis en personne.

Veillez noter que le CMR fait l'attribution d'aides de suppléance à l'audition seulement aux personnes qui répondent aux critères d'éligibilité de la RAMQ.

## OÙ EST SITUÉ LE COMPTOIR DES AIDES DE SUPPLÉANCE À L'AUDITION?

Le comptoir des aides de suppléance à l'audition et sa salle de démonstration sont situés à Saint-Hubert. Toutefois, la livraison et le dépôt d'ASA à faire réparer sont possibles dans tous les points de service du CMR. Certaines aides sont installées à domicile par l'installateur désigné par le CASA.

### Comptoir des aides de suppléance à l'audition

5300, chemin de Chambly  
Saint-Hubert (Québec) J3Y 3N7  
Téléphone : 450 676-7447, poste 2621  
Sans frais : 1 800 667-4369  
ATME : 450 676-9841  
Sans frais ATME : 1 866 676-1411  
Télécopieur : 450 676-2043

Le comptoir est situé à la porte B.

## AIDES DE SUPPLÉANCE À L'AUDITION



## QU'EST-CE QU'UNE AIDE DE SUPPLÉANCE À L'AUDITION?

Une aide de suppléance à l'audition (ASA) est un appareil qui permet de limiter les impacts d'une surdité. Son objectif est de donner plus d'autonomie, d'indépendance et de sécurité aux personnes ayant une déficience auditive.

## QUELLES SONT LES MANIFESTATIONS OBSERVABLES CHEZ UNE PERSONNE AYANT BESOIN D'UNE AIDE DE SUPPLÉANCE À L'AUDITION?

- La personne fait répéter souvent ou n'entend pas bien ses interlocuteurs au téléphone;
- L'entourage de la personne malentendante se plaint que le volume de la télévision est trop élevé;
- La personne malentendante n'entend pas toujours la sonnerie de la porte, du détecteur de fumée ou du téléphone, surtout lorsqu'elle dort ou ne porte pas ses appareils auditifs;
- La personne n'est pas réveillée par la sonnerie de son réveille-matin.

## QU'EST-CE QUE LE COMPTOIR DES AIDES DE SUPPLÉANCE À L'AUDITION (CASA)?

Le CASA du CMR est un distributeur accrédité et autorisé par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Une salle de démonstration est disponible au point de service de Saint-Hubert. Il est possible d'y essayer différents modèles d'ASA couverts par le programme de la RAMQ puis de déterminer celui qui correspond le mieux aux besoins de la personne.

Le CASA offre aussi un service de réparation des ASA qui inclut, au besoin, un prêt des ASA durant la période de la réparation.

## QUELLE EST LA CLIENTÈLE ADMISSIBLE?

Le programme québécois des aides auditives s'adresse aux personnes couvertes par la RAMQ qui ont une perte auditive, qui répondent aux critères d'éligibilité de cet organisme et qui sont en mesure de fournir les documents nécessaires à l'obtention des ASA. Pour connaître ces critères, consultez le site Internet de la RAMQ au : [www.ramq.gouv.qc.ca](http://www.ramq.gouv.qc.ca) en indiquant « programme des aides auditives ».

## QUELS SONT LES SERVICES OFFERTS?

Au CMR, plusieurs types d'aides de suppléance à l'audition sont offerts :

### Contrôles de l'environnement

- Système de contrôle qui avise du déclenchement d'une sonnerie (porte, téléphone et détecteur de fumée) ou de pleurs de bébé par un signal visuel ou tactile;
- Réveille-matin adapté (lumière ou vibrations).

### Aides de transmission de textes

- Téléscripneur (ATS).

### Aides de transmission de sons

- Amplificateur téléphonique ou téléphone amplifié;
- Système infrarouge ou système MF pour la télévision;
- Amplificateur personnel;
- Système MF.